

BP2405-22065 - Rénovation des suites de bureaux ISP/PCVRU

Addenda n° 05

23 septembre 2024

Le présent addenda fait partie intégrante des documents d'appel d'offres, mentionné ci-haut. Les soumissionnaires sont priés de prendre note des modifications suivantes apportées à cet appel d'offres. Si cet addenda est émis après la date limite de dépôt des plaintes à la Ville, toute personne ayant un intérêt, au sens de la Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics instaurant l'Autorité des marchés publics (L.Q. 2017, c.27), peut maintenant porter plainte directement auprès de l'Autorité des marchés publics.

Réponses aux Questions et commentaires

Réponses à vos questions reçues :	Notre réponse est :
<p>Après consultation des plans et devis, je vois que sur le Plan des finis (501), au niveau de la cage d'escaliers au RDC et à l'Étage, il y a un Caoutchouc (CA). Un revêtement de la compagnie Uline, dont personnellement je n'ai jamais entendu parler. L'architecte nous envoie au devis, alors que rien ne parle dans le devis de ce caoutchouc à ce que j'ai consulté.</p> <p>Si oui, il va falloir que l'architecte nous donne toutes les infos, comme par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce caoutchouc est en rouleau ou en carreau? - C'est quoi les dimensions de ce caoutchouc? - C'est quoi son épaisseur? - Qui distribue au Québec ce caoutchouc Uline? - Etc..... 	<p>Veillez vous référer au document nommé Addenda no A-02 - Architecture joint à cet addenda.</p> <p>À noter qu'il n'y a pas de document nommé Addenda no 01 - Architecture qui a été remis aux Soumissionnaires puisque les questions adressées dans celui-ci ont déjà été répondues dans un addenda du même format que le présent document.</p>
<p>Pour le revêtement de sol en caoutchouc au niveau des escaliers indiqué au plan des finis (CA : Modèle pastille) nous vous proposons les produits de marque Tarkett et qui présente de très bonnes qualités antidérapantes et acoustiques.</p>	<p>Nous acceptons la proposition de substitution pour les revêtements souples de marches (fiche technique jointe). Veillez noter qu'il ne s'agit pas d'une acceptation des dessins d'atelier. Ceux-ci devront être soumis spécifiquement en lien avec le projet.</p>
<p>Pour notre demande d'équivalence pour les accessoires de salle de bain, voir notre tableau comparatif ci-joint.</p>	<p>Nous acceptons la proposition de substitution pour les accessoires de salle de bain (tableau joint)</p>
<p>Habituellement nous remettons le programme général de prévention en santé et sécurité au travail lors d'une adjudication, mais il est possible pour nous de vous le remettre en soumission. Ce document contient 310 pages.</p>	<p>Considérant qu'il s'agit d'un document volumineux, la Ville demandera au plus bas soumissionnaire conforme de lui remettre ce document suite à l'ouverture des Soumissions. Le Soumissionnaire est responsable de détenir ce document au moment du dépôt de sa Soumission.</p>
<p>à titre d'entrepreneur général, nous pouvons vous fournir une liste de la main d'œuvre incluant un chargé de projet et un surintendant, mais il sera difficile de fournir une liste exhaustive de tous les intervenants des sous-traitants au stade de soumission. Les sous-traitants décideront de leurs équipes seulement s'ils ont un contrat.</p>	<p>SVP retirer ce document à remettre lors de la Soumission. Le Soumissionnaire doit obligatoirement fournir tous les équipements nécessaires pour mener à bien le projet, sans toutefois en fournir la liste.</p>
<p>À titre d'entrepreneur général, nous agissons en tant que maître d'œuvre du projet et nous engageons des sous-traitants qui ont leur propre équipement. À ce stade du projet, il est difficile de prédire la machinerie exacte (liste des équipements) que choisira le sous-traitant. Sachez que nos prix sont forfaitaires et inclus la machinerie nécessaire à la réalisation du projet.</p>	<p>SVP retirer ce document à remettre lors de la Soumission. Le Soumissionnaire doit obligatoirement fournir toute la main d'œuvre nécessaire pour mener à bien le projet, sans toutefois en fournir la liste.</p>



J. DAGENAIS ARCHITECTE
+ ASSOCIÉS

ADDENDA NO. A-02 – Architecture

Date : 20 septembre 2024;
Projet : Travaux de réaménagement des bureaux de l'ISP et PCVRU
395 & 399, boulevard Saint-Jean, Pointe-Claire, Qc;
Dossier de l'architecte : 22-065 (AR23-3752);
Donneur d'ordre : Ville de Pointe-Claire;

Professionnel en architecture : Mme. Julie Dagenais, architecte, J. Dagenais Architecte et associés Inc.;
Professionnel en ingénierie : M. Luc Vallière, ingénieur, Gémel.

Les informations qui suivent complètent (ou remplacent, si applicable) les documents du dossier d'appel d'offres émis le 29 août 2024.

Le présent addenda s'incorpore aux documents contractuels, en fonction desquels il doit être interprété et avec lesquels il doit être coordonné. Le coût de tout ce qui y est mentionné s'ajoute au prix du contrat. Les révisions qui suivent remplacent l'information contenue dans les dessins et le devis, dans la mesure indiquée, et s'y incorporent.

Description :

- 1.0 Aux dessins d'architecture, au Tableau des finis, aux types de planchers, remplacer le libellé BP : BÉTON POLI NATUREL par le libellé révisé suivant :
BP : BÉTON SANS FINITION
- 2.0 Aux dessins d'architecture, au Plan du mobilier du rez-de-chaussée, dans le local #130, remplacer les deux (2) fauteuils de type « J » par des fauteuils de type « M10 ».
- 3.0 Au Devis technique d'architecture, ajouter la section 07 72 33 – Trappes de toiture, ci-jointe.
- 4.0 Au Devis technique d'architecture, à la section 09 65 16.23 – Revêtements de sol souples en rouleaux de vinyle, ajouter le paragraphe 2.1.11 suivant :
 - .11 Adhésifs pour revêtements souples de marches, contremarches et paliers : selon les recommandations du fabricant des revêtements souples de marches, contremarches et paliers.
 - .1 Produit acceptable : S-19034 de Uline.

5.0 Au Devis technique d'architecture, à la section 09 65 16.23 – Revêtements de sol souples en rouleaux de vinyle, ajouter le paragraphe 2.1.12 suivant :

.12 Revêtements souples de marches (girons) en caoutchouc de type « CA » : avec rebords à angle droits.

.1 Propriétés physiques :

- .1 Matériau : caoutchouc robuste, de qualité commerciale;
- .2 Épaisseur : 3/16" (4,76 mm) minimum;
- .3 Motifs : pastilles;
- .4 Longueurs : permettant une installation monopiece sur toute la largeur de la marche :
 - .1 36" (915 mm);
 - .2 48" (1 220 mm);
 - .3 72" (1 830 mm).
- .5 Largeur : 12" (305 mm);
- .6 Couleur : selon les indications aux dessins.

.2 Produits acceptables :

- .1 Longueur de 36" : H-5881 de Uline;
- .2 Longueur de 48" : H-3655 de Uline;
- .3 Longueur de 72" : H-3656 de Uline.

6.0 Au Devis technique d'architecture, à la section 09 65 16.23 – Revêtements de sol souples en rouleaux de vinyle, ajouter le paragraphe 2.1.13 suivant :

.13 Revêtements souples de contremarches en caoutchouc de type « CA » :

.1 Propriétés physiques :

- .1 Matériau : caoutchouc robuste, de qualité commerciale;
- .2 Épaisseur : 1/8" (3,2 mm) minimum;
- .3 Motifs : lisse;
- .4 Longueurs : permettant une installation monopiece sur toute la largeur de la contremarche :
 - .1 36" (915 mm);
 - .2 48" (1 220 mm);
 - .3 72" (1 830 mm).
- .5 Hauteur : 7" (180 mm);
- .6 Couleur : selon les indications aux dessins.

.2 Produits acceptables :

- .1 Longueur de 36" : H-5883 de Uline;
- .2 Longueur de 48" : H-5198 de Uline;
- .3 Longueur de 72" : H-5199 de Uline.



J. DAGENAIS ARCHITECTE
+ ASSOCIÉS

7.0 Au Devis technique d'architecture, à la section 09 65 16.23 – Revêtements de sol souples en rouleaux de vinyle, ajouter le paragraphe 2.1.14 suivant :

.14 Revêtements souples de paliers en caoutchouc de type « CA » : avec rebords à angle droits.

- .1 Propriétés physiques :
 - .1 Matériau : caoutchouc robuste, de qualité commerciale;
 - .2 Épaisseur : 1/8" (3,2 mm) minimum;
 - .3 Motifs : pastilles;
 - .4 Dimensions : 18"x18" (460 mm x 460 mm) minimum ;
 - .5 Couleur : selon les indications aux dessins.
- .2 Produit acceptable : H-7933 de Uline.

8.0 Au Devis technique d'architecture, à la section 09 65 16.23 – Revêtements de sol souples en rouleaux de vinyle, remplacer l'article 3.6 – Pose des revêtements en rouleaux dans les escaliers, par l'article révisé suivant :

3.6 INSTALLATION DES MATÉRIAUX SOUPLES D'ESCALIERS

- .1 Installer les revêtements souples de marches (girons) et les revêtements souples de contremarches aux endroits indiqués aux dessins.
 - .1 Poser chaque élément en une seule pièce sur toute la largeur de l'escalier.
 - .2 Coller sur les surfaces en entier, et ajuster avec précision, selon les instructions écrites du fabricant.
- .2 Installer les revêtements souples de paliers aux endroits indiqués aux dessins.
 - .1 Réduire au minimum le nombre de joints.
 - .2 Coller sur les surfaces en entier, et ajuster avec précision, selon les instructions écrites du fabricant.

9.0 Au Devis technique d'architecture, à la section 12 50 00 – Mobilier, remplacer le sous-paragraphe 2.5.1.1.5 par le sous-paragraphe révisé suivant :


.5 Dimensions nominales : 33½" x 21 5/8" x 74 ¾" (850 mm x 550 mm x 1 900 mm).

10.0 Au Devis technique d'architecture, à la section 12 50 00 – Mobilier, ajouter le sous-paragraphe 2.5.1.1.6 suivant :

.6 Couleur : noir.

Émis par le professionnel :

Julie Dagenais, architecte,
Pour J. Dagenais architecte et associés Inc.



Addenda no. A-02
pt 3.0 – 17/09/2024

TRAPPES DE TOITURE

Section 07 72 33

Partie 1 GÉNÉRALITÉS

1.1 CONTENU DE LA SECTION

- .1 Les trappes de toiture et leurs accessoires.

1.2 SECTIONS CONNEXES

- .1 Section 06 10 53 – Charpenterie.
- .2 Section 07 52 16.13 – Couvertures à membrane de bitume SBS modifié thermofusionnée.
- .3 Section 07 62 00 – Solins et accessoires en tôle.
- .4 Section 07 92 00 – Produits d'étanchéité pour joints.
- .5 Section 09 91 00 – Peintures.

1.3 NORMES DE RÉFÉRENCE

- .1 ASTM International (ASTM) :
 - .1 ASTM A653/A653M-23, Standard Specification for Steel Sheet, Zinc-Coated (Galvanized) or Zinc-Iron Alloy-Coated (Galvannealed) by the Hot-Dip Process.
- .2 Province de Québec (RBQ) :
 - .1 Code de Construction du Québec – (L.R.Q.,c. B-1.1,r2) chapitre 1, Bâtiment 2015 volumes 1 et 2 (CCQ).

1.4 DOCUMENTS ET ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE

- .1 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00 – Documents et échantillons à soumettre.
- .2 Fiches techniques :
 - .1 Soumettre les fiches techniques requises ainsi que les instructions, les spécifications et la documentation du fabricant concernant les trappes de toiture. Les fiches techniques doivent indiquer les caractéristiques des produits, les critères de performance, les dimensions, les limites et la finition.
- .3 Instructions du fabricant :
 - .1 Soumettre les instructions d'installation du fabricant.

1.5 DOCUMENTS ET ÉLÉMENTS À REMETTRE À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

- .1 Soumettre les documents et éléments requis conformément à la section 01 78 00 – Documents et éléments à remettre à l'achèvement des travaux.
- .2 Soumettre les instructions nécessaires à l'exploitation et à l'entretien des pièces de quincaillerie, y compris tous les détails pertinents, les listes des pièces de rechange ainsi que les mises en garde contre l'utilisation de méthodes et de matériaux d'entretien nuisibles, et les joindre au manuel.

1.6 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Transporter, entreposer et manutentionner les Matériaux et le matériel conformément à la section 01 61 00 – Exigences générales concernant les produits, et aux instructions écrites du fabricant.
- .2 Livraison et acceptation : livrer les Matériaux et le matériel au chantier dans leur emballage d'origine, lequel doit porter une étiquette indiquant le nom et l'adresse du fabricant.
- .3 Entreposage et manutention :
 - .1 Entreposer les Matériaux et le matériel de manière qu'ils ne reposent pas sur le sol, dans un endroit propre, sec et bien aéré, conformément aux recommandations du fabricant.
 - .2 Entreposer les trappes de toiture de manière à les protéger contre les marques, les rayures et les éraflures.
 - .3 Remplacer les Matériaux et le matériel endommagés par des Matériaux et du matériel neufs.

1.7 ÉTAT DU SITE

- .1 Vérifier que le travail connexe d'autres corps de métier est terminé avant l'installation de la trappe de toiture, et coordonner l'installation avec la membrane de toit et l'isolant de toit.
- .2 Vérifier qu'un joint étanche à l'air a été correctement installé avant l'installation des trappes de toiture.

Partie 2 PRODUITS

2.1 CRITÈRES DE CONCEPTION

- .1 Les trappes d'accès à la toiture doivent être calculées de manière à pouvoir résister à une charge de neige, à une pression exercée par le vent et à une variation de température selon les exigences du CCQ, sans subir de dommages ni de déformations permanentes qui risqueraient de compromettre leur étanchéité.

2.2 MATÉRIAUX ET MATÉRIEL

- .1 Trappes d'accès à la toiture :
 - .1 Propriétés physiques :
 - .1 Matériaux : acier galvanisé conforme à la norme ASTM A653 de calibre 14 (1,99 mm d'épaisseur de paroi) recouvert d'une couche de peinture primaire grise.
 - .2 Dimensions intérieures de la trappe d'accès à confirmer sur place avant de commander la trappe : 30"x36" (760 mm x 915 mm);
 - .3 Résistance thermique : R 30 (RSI 5,28) minimum;
 - .4 Quincaillerie :
 - .1 Cylindres télescopiques en quantités nécessaires pour contre balancer le poids du couvercle;
 - .2 Bras de retenue avec poignée maniable d'une seule main; (câble de retenue en acier);
 - .3 Serrure ultra robuste;
 - .4 Poignée et condamnation intérieure intégrée, reliée à l'extérieur par un câble d'acier intégré au couvercle et à une poignée extérieure munie d'un recouvrement de vinyle rouge permettant l'ouverture du couvercle de l'extérieur par le côté de celui-ci seulement lorsque la condamnation intérieure le permet.
 - .5 Étanchéité aux intempéries :
 - .1 Rejets d'eau à la tête;
 - .2 Coupe-froid en néoprène à âme creuse;
 - .6 Hauteur de la base : 12" (305 mm) minimum;
 - .7 Options incluses : poteau de sécurité en acier galvanisé.
 - .2 Produit acceptable : Modèle 3036G-R30 de Bolar.

2.3 FABRICATION

- .1 Les éléments constitutifs doivent être exempts de gauchissements, de cambrures ou de tout autre défaut apparent, et être isolés. Les angles et les joints doivent être soudés.
- .2 Les trappes doivent être assemblées selon les indications.
- .3 Les garnitures doivent être continues afin d'assurer une parfaite étanchéité.
- .4 Les profilés et les solins doivent être conçus pour permettre à l'eau de condensation accumulée de s'écouler.
- .5 Les pièces de quincaillerie et les dispositifs de fixation doivent être zingués et recouverts d'une couche de peinture primaire appliquée en atelier afin qu'ils soient prêts à être peints sur place.

2.4 ACCESSOIRES

- .1 Produits d'étanchéité : se reporter à la section 07 92 00 – Produits d'étanchéité.
- .2 Échelle d'accès au toit : sans objet.

Partie 3 EXÉCUTION

3.1 INSPECTION

- .1 Vérification des conditions : avant de procéder à l'installation des trappes de toiture, s'assurer que l'état des surfaces et supports préalablement mis en oeuvre est acceptable et permet de réaliser les Travaux conformément aux instructions écrites du fabricant.
 - .1 Faire une inspection visuelle des surfaces et supports.
 - .2 Informer immédiatement l'architecte de toute condition inacceptable décelée.
 - .3 Commencer les travaux d'installation seulement après avoir corrigé les conditions inacceptables.

3.2 INSTRUCTIONS DU FABRICANT

- .1 Conformité : se conformer aux exigences, aux recommandations et aux spécifications écrites du fabricant, y compris à tout bulletin technique disponible, aux instructions paraissant dans le catalogue des produits, et aux indications des fiches techniques.

3.3 INSTALLATION

- .1 Installer les éléments constitutifs d'aplomb, de niveau et d'alignement.
- .2 Monter les trappes et les sceller en laissant les jeux nécessaires à la dilatation et à la contraction.
- .3 Assujettir à la charpente les bâtis préfabriqués.
- .4 Assujettir les trappes à leur bâti et les sceller.
- .5 Peindre sur place les portes des trappes d'accès à l'entretoit selon les prescriptions de la section 09 91 00 – Peintures.

3.4 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ SUR PLACE

- .1 Contrôles effectués sur place par le fabricant :
 - .1 Les fabricants doivent formuler des recommandations quant à l'utilisation de leurs produits.

3.5 NETTOYAGE

- .1 Nettoyage en cours de Travaux : effectuer les travaux de nettoyage conformément à la section 01 74 00 – Nettoyage.
 - .1 Laisser les lieux propres à la fin de chaque journée de travail.
- .2 Nettoyage final : évacuer du chantier les matériaux et les matériels en surplus, les déchets, les outils et l'équipement, conformément à la section 01 74 00 – Nettoyage.

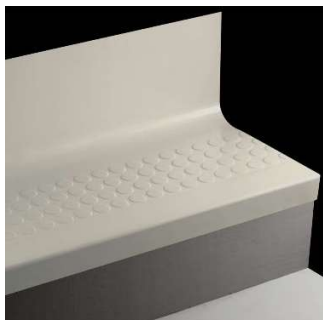
3.6 PROTECTION

- .1 Protéger le matériel et les éléments installés contre tout dommage pendant les travaux de construction.
- .2 Réparer les dommages causés aux Matériaux et au matériel adjacents par l'installation des trappes de toiture.

FIN DE LA SECTION

Fiche technique

Bande de roulement d'escalier en caoutchouc à ajustement angulaire avec contremarche intégrée

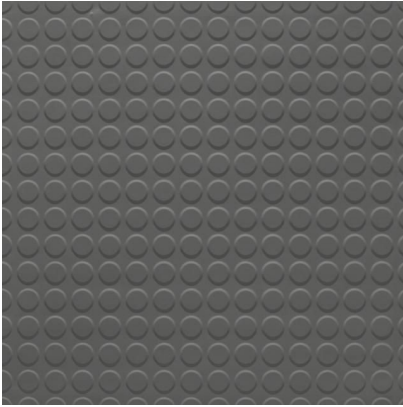


La sécurité des utilisateurs finaux est un élément essentiel d'une conception réfléchie. Et même si les marches d'escalier ne sont peut-être pas aussi glamour que certains autres éléments de design, elles jouent un rôle clé en fournissant des surfaces antidérapantes et très visibles. Avec plus de 140 couleurs unies et 45 coloris mouchetés parmi lesquels choisir dans 8 textures de finition différentes, la modeste cage d'escalier peut être tout aussi intéressante que le reste de votre conception. Tous les marches d'escalier en caoutchouc peuvent être dotés d'inserts contrastés pour répondre aux exigences du California Title 24 et aux recommandations de l'ADA pour les malvoyants. Découvrez les attributs environnementaux de ce produit et sa contribution à LEED chez ecomedes.

SPECIFICATIONS

Brand	Tarkett
Product type	Rubber Stair Tread with Integrated Riser
Clearance	false
Collection Name	Angle Fit Rubber Stair Tread with Integrated Riser
Color	Gray
Color Number	21
Color Tone	Light
Design	VIRNRDTRS 21 SQ Raised Round 21 Platinum 40 Black Insert
Flammability - Flooring Panel Radiant ASTM E 648	Class 1 (mean average CRF: 0.45 w/sq cm or higher)
FloorScore Certified	Yes
Length (ft)	3
Length (in.)	36
Length (inches in fraction)	36
Manufacturer Color Name	Platinum
Pattern	Solid
Phthalate Content	Yes (except recycled content)
Prosol Quantity per Pack	3.00
Prosol Quantity per Skid	15.00
Surface Texture	Raised Round
TVOC Emission	≤ 100 µg / m ³

Tuile de caoutchouc ronde surélevée de couleur unie 24" x 24"



Les carreaux de caoutchouc de couleur unie Johnsonite offrent le plus grand choix de couleurs de l'industrie pour les carreaux de caoutchouc. Les possibilités sont infinies. Les carreaux de 24" x 24" sont disponibles en 15 textures uniques, parfaites pour les environnements tels que les hôpitaux, les maisons de retraite ou les garderies. Les dalles en caoutchouc de couleur unie sont naturellement antidérapantes et offrent un confort absorbant les chocs sous les pieds.

Certifié FloorScore

Certifié Cradle to Cradle Bronze

SPECIFICATIONS

Brand	Tarkett
Product type	Rubber Tile
Chemical Resistance	Pass
Clearance	false
Collection Name	Solid Color
Color	Gray
Color Number	20
Commercial Warranty (years)	5
Coverage (sqft)	4.00
Design	RT 20 1/8 RD 24X24 Raised Round Solid 20 Charcoal
Exact Size (in.)	24" x 24"
Flammability - Flooring Panel Radiant ASTM E 648	Class 1 (mean average CRF: 0.45 w/sq cm or higher)
FloorScore Certified	Yes
Heat Stability ASTM F1514	$\Delta E \leq 8.0$
Installation Method	Glue Down
Length (cm)	60.96
Length (in.)	24
Length (inches in fraction)	24
Manufacturer Color Name	Charcoal
Material	Rubber
Pattern	Solid
Prosol Quantity per Pack	4.00
Prosol Quantity per Skid	32.00
Slip Resistance ASTM D2047	SCOF ≥ 0.5
Smoke Density ASTM E662	< 450
Static Load Limit ASTM F 970	250 psi, $\leq 0.005"$
Surface Texture	Raised Round
TVOC Emission	$\leq 500 \mu\text{g} / \text{m}^3$
Thickness (mm)	3.175
Width (cm)	60.96
Width (in.)	24
Width (inches in fraction)	24

DEMANDE DE SUBSTITUTION ET D'ÉQUIVALENCE

Accessoires de salle de bain

Description du produit ou équipement spécifié au devis				Proposition d'équivalence du soumissionnaire	
Document de l'appel d'offres	Section	Article	Produit	Fabricant proposé	Modèle
Barre d'appui 24"	10-28-13	2.3.3.1	B-6806	ASI	Séries 3800
Barre d'appui en L	10-28-13	2.3.4.1	B-6898.99	ASI	3807-4P
Miroirs ADA	10-28-13	2.3.5.1	B-293-1830	ASI	0535
Poubelles murales en surface	10-28-13	2.3.6.1	B-35639	ASI	6459-9
Tables à langer murales escamotables	10-28-13	2.3.7.1	KB310-SSWM	ASI	9013-9
Crochets à manteau en surface	10-28-13	2.3.8.1	B-76717	ASI	7340
Tablettes en acier inoxydable	10-28-13	2.3.10.1	B-295-24	ASI	0692
Supports à balais muraux	10-28-13	2.3.11.1	Uline H-6089	ASI	0796-4
Description du produit ou équipement spécifié au devis				Proposition d'équivalence du soumissionnaire	
Document de l'appel d'offres	Section	Article	Produit	Fabricant proposé	Modèle
Tringles pour rideaux de douche	10-28-13	2.3.12.1	B-6107	ASI	1214
Crochets pour rideaux de douche	10-28-13	2.3.13.1	B-204-1	ASI	1200-SHU
Rideaux de douche	10-28-13	2.3.14.1	B-204-2	ASI	1200-V